



DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Nom de naissance ▶ GUERIN
Nom d'usage ▶ ZACHELLO
Prénom ▶ SABRINA
Adresse ▶ 128 ALLEE DES LILAS 84130 LE PONTET

Titre professionnel visé

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

MODALITÉ D'ACCÈS :

- Parcours de formation
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Présentation du dossier

Le dossier professionnel (DP) constitue un élément du système de validation du titre professionnel.
Ce titre est délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Le DP appartient au candidat. Il le conserve, l'actualise durant son parcours et le présente **obligatoirement à chaque session d'examen.**

Pour rédiger le DP, le candidat peut être aidé par un formateur ou par un accompagnateur VAE.

Il est consulté par le jury au moment de la session d'examen.

Pour prendre sa décision, le jury dispose :

1. des résultats de la mise en situation professionnelle complétés, éventuellement, du questionnaire professionnel ou de l'entretien professionnel ou de l'entretien technique ou du questionnement à partir de productions.
2. du **Dossier Professionnel (DP)** dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle.
3. des résultats des évaluations passées en cours de formation lorsque le candidat évalué est issu d'un parcours de formation
4. de l'entretien final (dans le cadre de la session titre).

[Arrêté du 22 décembre 2015, relatif aux conditions de délivrance des titres professionnels du ministère chargé de l'Emploi]

Ce dossier comporte :

- ▶ pour chaque activité-type du titre visé, un à trois exemples de pratique professionnelle ;
- ▶ un tableau à renseigner si le candidat souhaite porter à la connaissance du jury la détention d'un titre, d'un diplôme, d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou des attestations de formation ;
- ▶ une déclaration sur l'honneur à compléter et à signer ;
- ▶ des documents illustrant la pratique professionnelle du candidat (facultatif)
- ▶ des annexes, si nécessaire.

Pour compléter ce dossier, le candidat dispose d'un site web en accès libre sur le site.

 <http://travail-emploi.gouv.fr/titres-professionnels>

Sommaire

Exemples de pratique professionnelle

Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels	p.	5
▶ Je détermine les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes	p.	5
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p.	
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p.	
Renseigner et contrôler les déclarations fiscales	p.	7
▶ Je prépare et établis la déclaration de TVA du mois de mai 2024	p.	7
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p.	
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p.	
Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise	p.	10
▶ J'analyse le compte de résultat d'une entreprise par les Soldes Intermédiaires de Gestion...	p.	10
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p.	
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p.	
Intitulé de l'activité-type n° 4	p.	
▶ Intitulé de l'exemple n° 1	p.	
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p.	
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p.	
Titres, diplômes, CQP, attestations de formation (facultatif)	p.	13
Déclaration sur l'honneur	p.	14
Documents illustrant la pratique professionnelle (facultatif)	p.	
Annexes (Si le RC le prévoit)	p.	16

EXEMPLES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Activité-type 1 Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

Exemple n°1 ► Je détermine les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes

1. Décrivez les tâches ou opérations que vous avez effectuées, et dans quelles conditions :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels de l'exercice 2023, ma tutrice m'a confié le dossier d'une société SASU dont l'activité est le débit de boisson pour lequel j'ai déterminé les opérations d'inventaire.

J'ai saisi plusieurs écritures d'opérations d'inventaire dont une concernant les immobilisations.

Pour définir cette opération, j'ai pris connaissance de la liste des opérations enregistrées dans les comptes de classe 2 sur laquelle était listé les immobilisations suivantes :

Compte	Libellé	Date d'achat	Valeur HT	Durée économique	Méthode économique
215400	VENTILATEUR *2	17/06/2022	1013,46	24	LIN
218310	DARTY TV LC LG	02/11/2022	999,17	36	LIN
			2012,63		

J'ai ensuite pris connaissance des tableaux d'amortissements linéaires relatifs à chaque immobilisation afin de les rapprocher aux comptes d'amortissements d'immobilisation (28).

Les comptes d'amortissements laissent apparaître les soldes ci-dessous correspondant aux amortissements de l'année 2022.

Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
			281500 Amortis. matériel et outillage					
			<u>Total des A-Nouveaux</u>			273,07	273,07 C	
				Cumul au 31/12/2022	0,00	273,07	273,07 C	
			Total du compte 281500			273,07	273,07 C	
			281830 Amortis. matér.bureau et informat.					
			<u>Total des A-Nouveaux</u>			54,58	54,58 C	
				Cumul au 31/12/2022	0,00	54,58	54,58 C	
			Total du compte 281830			54,58	54,58 C	

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Afin de respecter le principe d'image fidèle et d'indépendance des exercices, j'ai saisi les écritures d'amortissement concernant l'année 2023.

1 OD	31	281500	Amortis. matériel et outillage	EUR		506,73
2 OD	31	681120	Amortis. matériel et outillage	EUR	506,73	
3 OD	31	281830	Amortis. matér.bureau et informat.	EUR		333,06
4 OD	31	681120	Amortis. matér.bureau et informat.	EUR	333,06	

J'ai ensuite contrôlé l'état de rapprochement des immobilisations afin de vérifier qu'il n'y ait aucun écart.

2. Précisez les moyens utilisés :

- Logiciel CEGID
- Liste des immobilisations du dossier client
- Tableaux d'amortissements des immobilisations

3. Avec qui avez-vous travaillé ?

J'ai travaillé avec ma tutrice, Comptable au sein du cabinet, qui a vérifié mon travail.

4. Contexte

Nom de l'entreprise, organisme ou association ► *STP EXPERT COMPTABLE*

Chantier, atelier, service ► Comptabilité

Période d'exercice ► Du : *03/06/2024* au : *28/06/2024*

5. Informations complémentaires (facultatif)

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Activité-type 2 Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

Exemple n° 1 ► Je prépare et établis la déclaration de TVA du mois de mai 2024

1. Décrivez les tâches ou opérations que vous avez effectuées, et dans quelles conditions :

Lors de mon stage, ma tutrice m'a chargé de préparer et soumettre la déclaration de TVA pour le mois de mai 2024 d'une SASU spécialisée dans les travaux d'installation électrique.

Dans le cadre de son activité, cette société est assujettie à la TVA sur encaissement et relève du régime réel normal. Certaines de ses prestations sont soumises au taux normal de 20 %, tandis que celles liées à l'amélioration de bâtiments résidentiels de plus de deux ans bénéficient du taux réduit de 10 %.

Pour déterminer la TVA collectée à déclarer, j'ai relevé les encaissements enregistrés dans le journal de banque pour la période du 01/05/2024 au 31/05/2024. J'ai constaté un total de 8 543,35 € TTC au taux de TVA de 10 % et 136,44 € au taux de 20 %.

Les calculs de la TVA collectée sur ces encaissements sont les suivants :

- Pour la TVA à 10 % : $(8\,543,35 / 1,10) * 10\% = 776,67\text{ €}$
- Pour la TVA à 20 % : $(136,44 / 1,20) * 20\% = 22,74\text{ €}$

J'ai ensuite vérifié la cohérence des montants en comparant avec les créances restantes dans la balance client, en déduisant les soldes des comptes de TVA collectée ci-dessous.

445710	TVA collectée 20%	1631,47
445711	TVA collectée 10%	881,12

- Les créances au taux de 10 % totalisent 937,42 € TTC, ce qui représente 85,22 € de TVA.
- Les créances au taux de 20 % s'élèvent à 9 650,82 € TTC, correspondant à 1 608,47 € de TVA.

Ainsi, la TVA théorique à déclarer est :

- TVA à 10 % : $881,12\text{ €} - 85,22\text{ €} = 795,90\text{ €}$
- TVA à 20 % : $1\,631,47\text{ €} - 1\,608,47\text{ €} = 23\text{ €}$

J'ai constaté un écart d'environ 19 € sur la TVA collectée à 10 %. Après vérification et discussion avec la collaboratrice comptable, il s'avère que la banque du mois précédent n'avait pas été complètement saisie lors de la déclaration de TVA en raison de l'oubli d'une page du relevé bancaire. Cette TVA concerne un encaissement du mois d'avril qui a été saisi ultérieurement.

Sur cette déclaration de TVA, il convient de déclarer 19,89 € de TVA intracommunautaire relative à l'achat de fournitures en UE, que j'ai autoliquidée en l'intégrant à la TVA collectée et déductible dans la CA3.

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Concernant la TVA déductible, conformément à la pratique habituelle du cabinet, j'ai déduit la totalité de la TVA pour 896,15 €. Toutefois, il est important de noter qu'une facture d'honoraires reste impayée dans les comptes. En application de la réglementation, la TVA sur les prestations de services est déductible uniquement lors du paiement de la facture.

Il restait également un solde de TVA collectée à régulariser concernant l'exercice antérieur de 2519,96 € que le cabinet déclare partiellement chaque mois sur demande du client pour des raisons de trésorerie. J'ai reçu comme instruction de régulariser 600 € de TVA sur la période de mai 2024. Par principe, il convient de déclarer les soldes sur le compte de TVA à régulariser sur la déclaration suivant cette constatation et de négocier l'éventuelle dette de TVA collectée auprès du SIE.

Après avoir déterminé le montant de chaque compte de TVA à déclarer, j'ai enregistré l'écriture suivante dans le journal d'OD.

Journal des écritures (provisoire)

Li	Np	Jr	Compte	Auxiliaire	Référence	Libellé	Devise	Débit	Crédit
OD Opérations diverses									
Folio n°	2	mai 2024							
1 OD	31		445710		05-2024	CA3 MAI 2024 115X20%	EUR	23,00	
2 OD	31		445711		05-2024	CA3 MAI 2024 7959X10%	EUR	795,90	
3 OD	31		445200		05-2024	CA3 MAI 2024	EUR	19,89	
4 OD	31		445800		05-2024	CA3 MAI 2024	EUR	600,00	
5 OD	31		445661		05-2024	CA3 MAI 2024	EUR		896,15
6 OD	31		445650		05-2024	CA3 MAI 2024	EUR		19,89
7 OD	31		445510		05-2024	CA3 MAI 2024	EUR		523,00
8 OD	31		658000		05-2024	CA3 MAI 2024	EUR	0,25	
Total folio								1 439,04	1 439,04
Total du journal Opérations diverses								1 439,04	1 439,04
Total du journal des écritures								1 439,04	1 439,04

J'ai ensuite effectué la déclaration de TVA sur la plateforme fiscale. Vous trouverez en annexe la déclaration CA3 correspondante.

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

2. Précisez les moyens utilisés :

- Logiciel CEGID
- Balance des comptes de TVA au 31/05/2024
- Journal de banque du 01/05/2024 au 31/05/2024
- Balance des comptes clients au 31/05/2024
- Plateforme « Impôts.gouv »

3. Avec qui avez-vous travaillé ?

J'ai travaillé avec ma tutrice, Comptable au sein du cabinet, qui a vérifié mon travail.

4. Contexte

Nom de l'entreprise, organisme ou association ▶ *STP EXPERT COMPTABLE*

Chantier, atelier, service ▶ Comptabilité

Période d'exercice ▶ Du : *03/06/2024* au : *28/06/2024*

5. Informations complémentaires (facultatif)

Je me suis senti particulièrement à l'aise avec cette activité grâce à mon expérience précédente en tant qu'assistante comptable, où cela faisait partie de mes missions.

Activité-type 3 Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

Exemple n° 1 ► *J'analyse le compte de résultat d'une entreprise par les Soldes Intermédiaires de Gestion*

1. Décrivez les tâches ou opérations que vous avez effectuées, et dans quelles conditions :

Lors de mon stage qui s'est déroulé après la période fiscale, ma tutrice m'a demandé de vérifier le compte de résultat d'une entreprise qui a eu un résultat négatif sur son exercice 2023, d'en déterminer la raison et d'évaluer la capacité de l'entreprise à traverser cette situation.

Cette société est une SASU dont l'activité est le débit de boisson.

J'analyse donc chaque solde intermédiaire de gestion ci-dessous selon l'état de synthèse en annexe :

1. Chiffre d'affaires :

- En 2023 : 73 221 euros
- En 2022 : 103 920 euros
- Variation : -30 699 euros (-29,54%)

Le chiffre d'affaires a fortement baissé par rapport à l'année précédente, avec une diminution de près de 30%.

2. Marge commerciale (ventes de marchandises – coût d'achat des marchandises vendues)

- En 2023 : 44 902 euros (61,32%)
- En 2022 : 63 104 euros (60,72%)
- Variation : -18 202 euros (-28,84%)

La marge commerciale a diminué en proportion similaire au chiffre d'affaires, montrant une gestion stable du coût d'achat des marchandises malgré la baisse des ventes.

3. Valeur ajoutée (marge commerciale – autres charges externes)

- En 2023 : 13 426 euros (18,34%)
- En 2022 : 37 821 euros (36,39%)
- Variation : -24 395 euros (-64,50%)

La valeur ajoutée a chuté drastiquement en 2023, ce qui s'explique par une forte hausse du poste « Fournitures électricité » qui est passés de 1 971 euros en 2022 à 10 903 euros en 2023 (+453,27%).

4. Excédent brut d'exploitation (EBE) (Valeur ajoutée – Impôts et taxes – Charges de personnel)

- En 2023 : -10 032 euros (-13,70%)
- En 2022 : -2 801 euros (-2,70%)
- Variation : -7 230 euros (+258,10%)

L'EBE est négatif et s'est aggravé par rapport à l'exercice précédent, reflétant un déséquilibre croissant entre les produits et les charges d'exploitation. Le Chiffre d'affaires ne suffit pas à couvrir les charges de l'entreprise. Elle n'est plus rentable.

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

5. Résultat d'exploitation :

- En 2023 : -3 773 euros (-5,15%)
- En 2022 : 109 euros (0,10%)
- Variation : -3 882 euros (non significatif)

La société est passée d'un résultat d'exploitation positif à un déficit en 2023, signe d'une détérioration globale de la rentabilité opérationnelle. A savoir que ce résultat a été amélioré par une opération de transfert de charges de 7100 € liée à un abandon de créance pour retour à meilleure fortune provenant du compte courant associés 455.

J'ai poussé cette analyse en calculant la capacité d'autofinancement de l'exercice 2023 afin d'évaluer la capacité de cette entreprise à traverser cette période difficile.

J'ai utilisé la méthode soustractive à partir de l'EBE qui se concentre uniquement sur l'activité opérationnelle courante.

2023	
Éléments du calcul	Montant (en €)
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	- 10 032
Transferts de charges	7 100
Autres produits d'exploitation	3
Autres charges d'exploitation	- 4
Charges exceptionnelle	- 266
= Capacité d'autofinancement (CAF)	- 3 199

La **capacité d'autofinancement (CAF) de - 3 199 €** pour l'exercice 2023 indique que l'entreprise a des difficultés à générer suffisamment de ressources internes pour financer ses opérations courantes et ses investissements, sans recourir à des financements externes.

De plus les reprises sur provisions et transferts de charges (7 100 €) contribuent positivement à la CAF. Cependant, cela montre que l'entreprise s'appuie sur des éléments non récurrents pour améliorer ses résultats, ce qui n'est pas soutenable sur le long terme.

Enfin, une CAF négative fragilise la capacité de l'entreprise à financer ses projets futurs et à résister à des chocs externes. Elle doit probablement trouver des solutions externes (emprunts, augmentation de capital) pour continuer à fonctionner en plus de mesures correctives liées à son exploitation (diminution des charges, augmentation de ses prix de ventes).

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

2. Précisez les moyens utilisés :

- État de synthèse du compte de résultat de l'exercice 2023
- Excel

3. Avec qui avez-vous travaillé ?

J'ai travaillé avec ma tutrice, Comptable au sein du cabinet, qui a vérifié mon travail.

4. Contexte

Nom de l'entreprise, organisme ou association ► *STP EXPERT COMPTABLE*

Chantier, atelier, service ► Comptabilité

Période d'exercice ► Du : *03/06/2024* au : *28/06/2024*

5. Informations complémentaires (*facultatif*)

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Titres, diplômes, CQP, attestations de formation

(facultatif)

Intitulé	Autorité ou organisme	Date
BTS Gestion des PME-PMI	CFC VINCENT DE PAUL - AVIGNON	07/2012
BAC PRO Comptabilité	LYCEE ST VINCENT DE PAUL - AVIGNON	07/2009
BEP Métiers du Secrétariat	LYCEE ST VINCENT DE PAUL - AVIGNON	06/2007

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) [prénom et nom] Sabrina ZACHELLO ,
déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts et que je suis
l'auteur(e) des réalisations jointes.

Fait à Le Pontet le 30/09/2024

pour faire valoir ce que de droit.

Signature :

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

ANNEXES

(Si le RC le prévoit)

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL

Activité Type 2 - Annexe

PÉRIODE DE DÉCLARATION 01/05/2024 31/05/2024 Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période

Jours et heures de réception

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée
au plus tard le

24/06/2024

SIE DE CARPENTRAS
219 avenue du Comtat Venaissin
BP 224
84206 CARPENTRAS

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période	CDI	Code service	Régime
8400301	350777	10	10524	51	651	EM

Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

ATTENTION : Ce cadre est réservé aux entreprises relevant de la DGE qui ont opté pour le régime de consolidation du recouvrement de la TVA au niveau du groupe (art. 1693 ter du CGI), celles-ci doivent cocher impérativement la case ci-contre (y compris la société tête de groupe en tant que membre)

0005

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite

0010

Cocher la case ci-contre si vous agissez en qualité de représentant d'un assujetti unique mentionné à l'article 256 C du CGI.
ATTENTION : Vous êtes tenu de déclarer les opérations réalisées par l'ensemble des membres de l'assujetti unique et de payer, le cas échéant, la TVA nette due correspondante. Cette déclaration doit impérativement être accompagnée d'une Annexe n° 3310-MAU par membres, détaillant les opérations réalisées par chaque membre concerné.

0001

MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice 3310 NOT)

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

Date :

Signature :

Téléphone :

case à cocher

 Paiement par virement bancaire : Paiement par imputation * : * (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Somme :

Date :

N° PEC

N° d'opération

Pénalités

Taux 5 % 9005

Taux % 9006

Taux % 9007

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ; l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

• Si vous payez par virement(s), précisez-en le nombre

□ main de réception

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

Mention Expresse Acompte congés payés TIC (Accise sur les énergies) Autres Vous pouvez déclarer et payer votre TVA par transfert de fichier ou par internet, à l'exclusion des entreprises étrangères.
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr rubrique « professionnels ».

SIREN	ROF	Dénomination de l'entreprise	Période
	TVA1		31/05/2024

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (H.T.)			OPÉRATIONS NON TAXÉES			
A1	Ventes, prestations de services.....	0979	8 074	E1	Exportations hors UE	0032
A2	Autres opérations imposables.....	0981		E2	Autres opérations non imposables	0033
A3	Achats de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-2 du Code général des impôts)	0044		E3	Ventes à distance taxables dans un autre Etat membre au profit des personnes non assujéties - Ventes B to C	0047
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0056		E4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0052
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers) et sorties de régime particulier douanier uniquement lorsque des livraisons ont eu lieu en cours de régime	0051		E5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0053
B1	Mises à la consommation de produits pétroliers	0048		E6	Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0054
B2	Acquisitions intracommunautaires	0031	99	F1	Acquisitions intracommunautaires	0055
B3	Achats d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030		F4	Mises à la consommation de produits pétroliers	0049
B4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040		F5	Importations de produits pétroliers placées sous régime fiscal suspensif.....	0050
B5	Régularisations(Important : cf. notice).	0036		F2	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujétie - Ventes B to B	0034
				F3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029
				F6	Achats en franchise	0037
				F7	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043
				F8	Régularisations(Important : cf. notice).	0039
				F9	Opérations internes réalisées entre membres d'un assujéti unique	0061

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 20 %	0207	214
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
9B	Taux réduit 10 %	0151	7 959
9D	Ligne utilisable pour un nouveau taux en métropole		
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
12	Ligne utilisable pour un nouveau taux dans les DOM.....		
Opérations imposables à un taux particulier			
T1	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 %	1120	
T2	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 %	1110	
TC	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 13 %	1090	
T3	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 10 %	1081	
T4	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 %	1050	
T5	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 %	1040	
T6	Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 %	1010	
T7	Retenue de TVA sur droits d'auteur	0990	
13	Ancien taux	0900	
Produits pétroliers			
P1	Taux normal 20 %	0208	
P2	Taux réduit 13 %	0152	
Importations			
I1	Taux normal 20 %	0210	
I2	Taux réduit 10 %	0211	
I3	Taux réduit 8,5 %	0212	
I4	Taux réduit 5,5 %	0213	
I5	Taux réduit 2,1 %	0214	
I6	Taux réduit 1,05 %	0215	
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600	
	(dont TVA sur les produits produits pétroliers :		
	(dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :		
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés	0602	600
	16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B) . . .		1 439
	17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	0035	20
	18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	0038	

SIREN	ROF		Période
	TVA1		31/05/2024

TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations	0703	
20	Autres biens et services	0702	896
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation de (TVA sur produits pétroliers :.....) (TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :.....) (TVA collectée sur autres produits ou PS (cf notice) ou déductible :.....))	0059	20
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés	0603	
		23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C) 916
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100	24	Dont TVA déductible sur importations 0710
	<input type="text"/> %	2E	Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 0711

CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16) 0705	TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23) 8900 523

RÉGULARISATION DES TIC (Accise sur les énergies) (électricité, gaz naturels, charbons)							
Crédit de TIC (Accise sur les énergies)					Versement de TIC (Accise sur les énergies) attendu		
	Crédit constaté (a)		Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b)		Reliquat de crédit à rembourser (a-b)		Taxe due
Accise sur l'électricité		X1-8100		Y1-8110		Z1-8120	
Accise sur les gaz naturels		X2-8101		Y2-8111		Z2-8121	
Accise sur les charbons		X3-8102		Y3-8112		Z3-8122	
TOTAL		X4		Y4		Z4	
				X4 (X1 + X2 + X3) à reporter ligne X5		Y4 (Y1 + Y2 + Y3) à reporter ligne Y5 ou Y6	
						Z4 (Z1 + Z2 + Z3) à reporter ligne Z5	

DÉTERMINATION DU MONTANT A PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC							
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n°3519	8002		X5	Crédit de TIC (Accise sur les énergies) imputé sur la TVA (report de la ligne X4)	8103	
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005		28	TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	8901	523
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26) (cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	8003		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n°3310 A	9979	
Y5	Remboursement de reliquat de TIC (Accise sur les énergies) demandé (report ligne Y4)	8113		Z5	Total de TIC (Accise sur les énergies) dû (report de la ligne Z4)	8123	
Y6	Crédit de TIC (Accise sur les énergies) transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (report de la ligne Y4)	8114		AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29 + Z5)	9991	
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29 et des TIC (Accise sur les énergies) déclarées en ligne Z5.				32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)	9992	523

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION - NEGOCE

Activité Type 3 - Annexe

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises	73 221	100,00	103 920	100,00	-30 699	-29,54
Coût d'achats marchandises vendues	28 319	38,68	40 816	39,28	-12 497	-30,62
MARGE COMMERCIALE	44 902	61,32	63 104	60,72	-18 202	-28,84
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	73 221	100,00	103 920	100,00	-30 699	-29,54
MARGE BRUTE GLOBALE	44 902	61,32	63 104	60,72	-18 202	-28,84
Autres achats et charges externes	31 476	42,99	25 283	24,33	6 193	24,49
VALEUR AJOUTEE	13 426	18,34	37 821	36,39	-24 395	-64,50
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	611	0,83	705	0,68	-94	-13,38
Charges de personnel	22 847	31,20	39 917	38,41	-17 070	-42,76
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-10 032	-13,70	-2 801	-2,70	-7 230	258,10
Reprises s/ charges et Transferts	7 100	9,70	3 240	3,12	3 860	119,13
Autres produits	3		2		1	36,62
Dot. amortissements et provisions	840	1,15	328	0,32	512	156,31
Autres charges	4	0,01	4			-2,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 773	-5,15	109	0,10	-3 882	NS
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 773	-5,15	109	0,10	-3 882	NS
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	266	0,36			266	
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-266</u>	<u>-0,36</u>			<u>-266</u>	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 040	-5,52	109	0,10	-4 148	NS

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION - NEGOCE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 707000 Ventes 20%	46 228,88	63,14	68 537,26	65,95	-22 308,38	-32,55
- 707100 Ventes 10%	26 992,00	36,86	35 382,46	34,05	-8 390,46	-23,71
Ventes de marchandises	73 220,88	100,00	103 919,72	100,00	-30 698,84	-29,54
- 607000 Achats de marchandises	28 319,11	38,68	40 815,78	39,28	-12 496,67	-30,62
Coût d'achats marchandises vendues	28 319,11	38,68	40 815,78	39,28	-12 496,67	-30,62
MARGE COMMERCIALE	44 901,77	61,32	63 103,94	60,72	-18 202,17	-28,84
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	73 220,88	100,00	103 919,72	100,00	-30 698,84	-29,54
MARGE BRUTE GLOBALE	44 901,77	61,32	63 103,94	60,72	-18 202,17	-28,84
- 606110 Fournitures électricité	10 902,88	14,89	1 970,62	1,90	8 932,26	453,27
- 606120 Fournitures eau	761,51	1,04	861,42	0,83	-99,91	-11,60
- 606130 Fournitures gaz			96,84	0,09	-96,84	-100,00
- 606300 Achats de petit équipement	160,15	0,22	977,22	0,94	-817,07	-83,61
- 606400 Achats fournitures administratives			24,76	0,02	-24,76	-100,00
- 613200 Locations immobilières	17 040,00	23,27	17 040,00	16,40		
- 615510 Entretien du matériel technique			181,00	0,17	-181,00	-100,00
- 616000 Primes d'assurance	1 207,75	1,65	1 149,31	1,11	58,44	5,08
- 622600 Honoraires	150,00	0,20	1 440,00	1,39	-1 290,00	-89,58
- 625700 Réceptions			270,91	0,26	-270,91	-100,00
- 626100 Frais de télécommunication	770,01	1,05	751,21	0,72	18,80	2,50
- 627800 Prestations de services bancaires	483,37	0,66	519,63	0,50	-36,26	-6,98
Autres achats et charges externes	31 475,67	42,99	25 282,92	24,33	6 192,75	24,49
VALEUR AJOUTEE	13 426,10	18,34	37 821,02	36,39	-24 394,92	-64,50
- 631200 Taxe d'apprentissage	28,00	0,04	88,44	0,09	-60,44	-68,34
- 633300 Formation continue (organisme)			69,92	0,07	-69,92	-100,00
- 635110 Contribut° économique territoriale	583,00	0,80	547,00	0,53	36,00	6,58
Impôts, taxes et verst assimilés	611,00	0,83	705,36	0,68	-94,36	-13,38
- 641100 Salaires appointements	16 749,04	22,87	31 940,58	30,74	-15 191,54	-47,56
- 641200 Congés payés	69,03	0,09	-7,72	-0,01	76,75	994,17
- 641400 Indemnités et avantages divers			200,00	0,19	-200,00	-100,00
- 645100 Cotisations à l'URSSAF	5 007,36	6,84	6 355,35	6,12	-1 347,99	-21,21
- 645300 Cotisations aux caisses de retrait	1 163,21	1,59	1 278,10	1,23	-114,89	-8,99
- 645800 Cotisations autres organism. soc.	-141,66	-0,19	150,76	0,15	-292,42	-193,96
Charges de personnel	22 846,98	31,20	39 917,07	38,41	-17 070,09	-42,76
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-10 031,88	-13,70	-2 801,41	-2,70	-7 230,47	258,10
- 791000 Transfert de charges d'exploitatio	7 099,85	9,70	3 240,00	3,12	3 859,85	119,13

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION - NEGOCE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23		du 01/01/22		Simple :	
	au 31/12/23	%	au 31/12/22	%	Variation en valeur	%
	12 mois		12 mois			
Reprises s/ charges et Transferts	7 099,85	9,70	3 240,00	3,12	3 859,85	119,13
- 758000 Produits divers gestion courante	2,91		2,13		0,78	36,62
Autres produits	2,91		2,13		0,78	36,62
- 681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	839,79	1,15	327,65	0,32	512,14	156,31
Dot. amortissements et provisions	839,79	1,15	327,65	0,32	512,14	156,31
- 658000 Charges diverses gestion courant	4,37	0,01	4,46		-0,09	-2,02
Autres charges	4,37	0,01	4,46		-0,09	-2,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 773,28	-5,15	108,61	0,10	-3 881,89	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 773,28	-5,15	108,61	0,10	-3 881,89	NS
- 672000 Charges sur exercices antérieurs	266,40	0,36			266,40	
Charges exceptionnelles	266,40	0,36			266,40	
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-266,40</u>	<u>-0,36</u>			<u>-266,40</u>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 039,68	-5,52	108,61	0,10	-4 148,29	NS